



No de résolution
ou annotation

Municipalité de Saint-Édouard

Extrait du procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Édouard, tenue à huis clos par audioconférence, le 1^{er} décembre 2020 à 20 h, à laquelle étaient présents :

MM les conseillers : Marc Gaudreau
 Alain Dumouchel
 Gaétan Boulerice
 Alain Poissant
 Daniel Racette

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Ronald Lécuyer, maire.

La directrice générale Mme Catherine Rochefort était présente.

À 20 h, M. le Maire ouvre la séance.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture de l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions du public sur l'ordre du jour
5. Adoption du budget 2021
6. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023
7. Période de questions
8. Clôture de la séance

3. 20-12-188 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 1^{er} décembre 2020 tel que présenté.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 2 – Gaétan Boulerice	P	# 6 – Alain Poissant	O		
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 5 – Daniel Racette	O			REJETE	

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC SUR L'ORDRE DU JOUR

(Aucune question reçue des citoyens dans les 8 jours précédents la séance du Conseil municipal)

5. 20-12-189 ADOPTION DU BUDGET 2021

IL EST PROPOSÉ QUE le conseil adopte le budget 2021 tel que présenté, **QU'il** décrète que le document explicatif soit publié sur le territoire de la Municipalité tel que mentionné à l'article 957 du Code municipal **ET QUE** le rapport du budget 2021 soit classé sous le numéro **2020-12** et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	O		
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 4 – Marc Gaudreau	P	Maire suppléant :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 5 – Daniel Racette	O			REJETE	

6. 20-12-190 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023

IL EST PROPOSÉ QUE le conseil adopte le programme triennal d'immobilisation 2021-2022-2023 tel que présenté, **QU'il** décrète que le document soit publié sur le territoire de la municipalité tel que mentionné à l'article 957 du Code municipal **ET QUE** le rapport du programme triennal immobilisation 2021-2022-2023 soit classé sous le numéro **2020-12** et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.



No de résolution
ou annotation

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
# 2 – Gaétan Boulerice	P	# 6 – Alain Poissant	O	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 5 – Daniel Racette	O			REJETE	

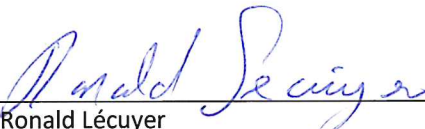
7. PÉRIODE DE QUESTIONS

(Aucune question puisque la séance est tenue à huis clos et enregistrée pour diffusion ultérieure au public.)

8. 20-12-191 CLÔTURE DE LA SÉANCE

II EST PROPOSÉ de lever la présente séance à 20H18.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	O	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 5 – Daniel Racette	P			REJETE	


Ronald Lécuyer
Maire


Catherine Rochefort
Directrice générale et secrétaire-trésorière